

PLAN DU RAPPORT

INRODUCTION

- I. Rappel des TDR
- II. Déroulement du Programme

Cérémonie d'ouverture

Communications en plénière

III. Les productions de travaux de groupes nationaux

Production du Sénégal

IV. Conclusions et recommandations

INTRODUCTION

La conférence « Intégrer la Protection Sociale dans les Opérations de la Banque mondiale et le Travail Economique et de Secteur en Afrique », organisé par la Banque Mondiale, s'est tenue à Helsinki, en Finlande du 7 au 9 juin 2004. Le Sénégal a pris part à cette importante rencontre à laquelle participaient le Burkina Faso, le Cap Vert, le Ghana, le Nigeria, le Madagascar, l'Ouganda, la Tanzanie, la Mauritanie et des partenaires au développement étrangers et finlandais.

L'équipe sénégalaise était composée de :

- Madame Khardiata LO NDIAYE, Directrice de L'AFDS
- Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur de la CPSCPLP/MFDSSN
- Monsieur Ibrahima DIA, CSPLP/MEF
- Monsieur Oumar DIOP, Coordonnateur HANDICAP FORMEDUC
- Monsieur Oumar DIOP, Directeur de l'Emploi
- Madame Aminata DIOUF NDIAYE, Coordonnatrice du projet Crédit Femme, MFDSSN

I RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER

Les objectifs de la conférence était de fournir d'une part aux pays une occasion de :

- Présenter l'ébauche de leurs stratégies de protection sociale et leur plan de mise en œuvre
- De recevoir les commentaires de leurs homologues d'autres pays, de la banque mondiale et des partenaires au développement et agences de développement.

Et d'autre part :

 Présenter l'état de connaissance du cadre de gestion du risque social et de l'évaluation de la vulnérabilité à travers des travaux analytiques, de compte-rendus et de mise en œuvre des politiques, y compris des exemples d'opérations d'investissement.

Processus proposé par l'atelier:

- La démarche proposée par les organisateurs était de constituer au niveau de chaque pays une équipe constituée par les chefs de file des groupes de travail de l'élaboration du plan d'action de « la protection des groupes vulnérables » dans le cadre DSRP pour présenter l'état d'avancement de leur pays.

Des documents de formation/informations de la banque mondiale, des partenaires au développement étrangers et finlandais et de la présentation de chaque pays en français et/ou en anglais ont été préparés à l'attention des équipes.

II DEROULEMENT DU PROGRAMME

2.1. Cérémonie d'ouverture

Le programme a démarré par une cérémonie d'ouverture présidée Monsieur Azedine Ouerghi de la Banque Mondiale. Le discours a été prononcé par Monsieur Pertti Majanen, Sous Secrétaire d'Etat de la Finlande et Monsieur Avril Van Adams de la banque mondiale.

Dans son discours Monsieur Pertti s'est réjoui de la participation de ces différents pays et partenaires à cette importante rencontre que la Finlande a eu l'honneur d'abriter. Il a rappelé le rôle particulier du STAKES (Centre de Recherche et de Développement pour le bien Etre et la Santé de Finlande) en matière de Protection Sociale et de Santé.

Monsieur avril Van Adams de la banque mondiale a par la suite pris la parole pour remercier le pays hôte et donner une des justifications du choix de la tenue de cette conférence à helsinki. En effet la Finlande est l'un des initiateurs avec la banque mondiale de processus d'élaboration d'une protection sociale dans les pays en voie de développement

Après avoir rappelé l'importance de la protection sociale de tout un peuple et en particulier des groupes vulnérables et avec de l'intégration de la dimension genre, M. ROBERT HOLZMAN a définit la protection sociale comme la clé de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Il donna un aperçu de l'état des connaissances en matière de protection Sociale en rapport avec les DSRP/OMD. Il a par la suite souligné la nécessité pour les pays africains de se réunir et d'échanger pour mieux définir les politiques en matière de protection Sociale. Ainsi les résultats des travaux de l'atelier régional sont attendus pour éclairer d'avantage les pays respectifs sur la stratégie la plus appropriée suivant le contexte.

Par la suite M. HOLZMAN a souhaité la bienvenue aux participants et magnifié les relations entre son institution et les différents pays représentés. Il a terminé son intervention en formulant des vœux de succès pour la conférence.

2.2. Communications en plénière

Des communications ont été présentées en plénière : celle des partenaires (Banque Mondiale, BIT, PNUD, STAKES, TURQUIE) et celles des différents pays participants (le Burkina Faso, le Cap Vert, le Ghana, le Nigeria, le Madagascar, l'Ouganda, la Tanzanie, la Mauritanie et le Sénégal).

Les partenaires ont présenté des communications sur orientées particulièrement sur la gestion et l'évaluation du risque et de la vulnérabilité sociales dans leurs activités opérationnelles.

Les pays ont présenté l'état des lieux de leur stratégie d'élaboration de Protection Sociale depuis la rencontre de Paris. Cette rencontre de Paris était en fait la première réunion qui a jeté les bases en vue de l'élaboration d'une protection Sociale Nationale de ces différents pays.

2.3. Présentation du Sénégal

La Présentation du Sénégal a été faite par Monsieur Ibrahima Dia de la CSPLP/MEF. En substance les grandes orientations et axes stratégiques pour une protection Sociale nationale avec l'ancrage du DRSP ont été présentés. (Voir documents en annexe).

Les présentations très instructives sur les atouts et faiblesses des uns et des autres, ont permis de constater que les pays sont à des niveaux très différents, avec des approches très différentes. Seul le Nigeria et le Sénégal en deuxième position sortent un peu du lot.

III. LES PRODUCTIONS DE TRAVAUX DE GROUPES NATIONAUX

Chaque équipe nationale avait la charge d'élaborer un plan d'action avec les Leçons Apprises.

Chaque pays a présenté en plénière sa production. Le Sénégal a fait une très bonne présentation qui a inspiré toutes celles qui ont suivi.

Le modèle sénégalais tournait autour de ces points :

- Le cadre conceptuel
- Des systèmes et programmes sectoriels vers une stratégie intégrée de protection sociale. A noter que cette stratégie intégrée est l'une des particularités de l'exemple sénégalais. Car il associe le formel, l'informel et les indigents.
- Buts et objectifs de la Stratégie.
- Lignes directrices
- Etat d'avancement et perspectives.

Pour plus de détails, se référer aux documents annexes.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les communications et les échanges en plénière ont permis à notre équipe de réexaminer certaines étapes dans l'évolution de notre Stratégie d'élaboration de la Protection Sociale Nationale.

Le document stratégique de l'équipe sénégalaise a été bien apprécié par les participants à la conférence en particulier les représentants de la Banque qui nous ont encore une fois confirmé leur volonté de nous accompagner tout au long de l'élaboration de cette stratégie de Protection Sociale Nationale. Toutefois il nous faut activer notre démarche pour aboutir à une politique nationale conséquente.

Dans cette perspective, il est urgent de procéder à la nomination des consultants pour faire l'état des lieux et procéder à l'élaboration de cette stratégie de Protection Sociale.